Image not found or type unknown

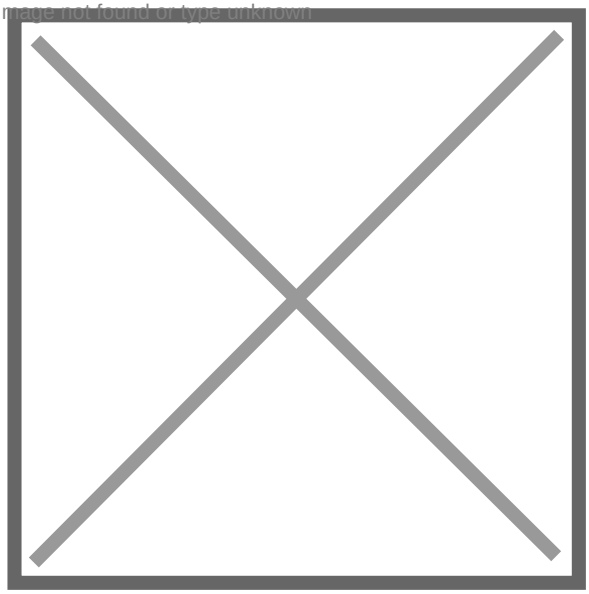

Prêt véhicule immatriculée à l' étranger

Par **Juliette230279**, le **13/09/2011** à **18:37**

Bonjour,

Ayant ma voiture en panne et n'ayant la possibilité financière de la faire réparer j'aimerais emprunter la voiture d'un ami qui habite en Espagne. Il s'agit donc d'une voiture avec une immatriculation espagnole.
Après avoir contacté la préfecture pour savoir s'il est possible de me la prêter sans que je rencontrerais des problèmes, on lui a répondu par email que ce n'est pas possible pour des raison fiscales. De mon côté j'ai appelé la police municipale et la gendarmerie nationale qui m'ont dit le contraire, qu'il est écrit nulle part que l'on ne puisse pas rouler en France avec une voiture prêtée immatriculée en Espagne. Evidemment si mon nom est bien enregistré au niveau de l'assurance.

Pourriez-vous me dire si je ne risque vraiment aucun problème?

En attente de votre réponse je vous salue cordialement.

Mlle Juliette Tiemessen

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés